Lettre d'information de l'opposition municipale

Numéro 6 – Juin 2022

Editorial : Une minorité bien présente



Depuis 2 ans, **nous assumons pleinement notre rôle d'élus de l'opposition**, représentant ainsi 40% des électeurs qui nous ont plébiscités lors des élections municipales. Notre vision de la démocratie, c'est une majorité et une opposition, un pouvoir et un contre-pouvoir.

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'à Sainte Maure-de-Touraine, ce n'est jamais simple!

Même si le législateur, dans un souci de pluralité, a prévu une place active pour l'opposition, Michel CHAMPIGNY n'a de cesse depuis 2 ans de nous mettre à la marge, de nous attaquer avec mépris, de limiter notre expression et de s'en prendre à ceux qui osent soutenir notre action.

Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir **tendu la main à la majorité** en leur proposant notre aide, proposition immédiatement refusée. Cela ne nous a toutefois pas empêché de **participer activement à la vie municipale** lorsque l'on nous sollicite. Nous nous voulons **force de proposition** lors des commissions et **nous votons « pour »** les actions proposées par la majorité, lors des conseils municipaux, lorsqu'elles sont dans l'intérêt de notre commune.

Alors, quand on nous reproche de ne faire « que de critiquer » et de ne « rien proposer », comme souvent, ce n'est qu'un mensonge de plus pour nous décrédibiliser.

Les élus de l'opposition et les habitants qui les soutiennent sont totalement légitimes et devraient naturellement trouver une oreille attentive auprès du premier magistrat de leur commune...



40ème Foire aux fromages Une absence bien remarquée!

Sainte-Maure-de-Touraine, cité du fromage, a connu une grande affluence pour la reprise de la foire aux fromages et à la gastronomie... à l'exception du

maire, parti en vacances avec sa première adjointe, alors qu'il avait promis d'en faire l'inauguration ...

Encore une fois, le maire de Sainte-Maure-de-Touraine se fait remarquer, provoquant l'indignation des officiels et l'étonnement des habitants.

Bravo aux bénévoles, aux exposants, commerçants, confréries, associations et partenaires qui nous ont offert un excellent weekend de convivialité. **Félicitations au comité de foire** pour cette éclatante réussite.

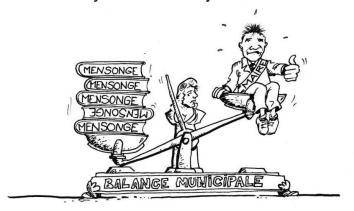
Quel plaisir de retrouver les rues de notre belle ville animées et bondées !

Qui dit un mensonge, en dit cent

A grand coup de discours et d'effets de manche, le maire nous distille constamment sa désinformation en s'arrangeant avec les faits et en s'attribuant les actions des autres.

Facile dans ces conditions de tromper ses concitoyens qui ne peuvent vérifier ses dires et qui font naturellement confiance au premier magistrat de leur ville.

« Chers citoyens tout va bien je domine la situation »



Voici quelques exemples :

Implantation du Mc Donald's ™ : Tout comme pour ALDI, seul le permis de construire a nécessité l'intervention du maire, son installation sur notre commune relevant de la Communauté de Communes, qui en a la compétence.

Vente de l'ancienne caserne des pompiers : Pour obtenir notre approbation, le maire s'était engagé en conseil municipal à ce qu'un commerce s'y installe ; il n'en est rien !

Ecole maternelle et gymnase Marcel Cerdan :

La somme de 1,2 million d'euros empruntée fin 2019 l'a bien été pour boucler ces deux investissements mal ficelés. Pendant la campagne électorale 2020, nous l'avions dénoncé, ce que le maire avait contredit par le biais d'un tract nous accusant de mensonge. Le temps a rétabli la vérité.

Cette pratique d'un autre temps cache l'absence de réussite.

Depuis 2014, Michel CHAMPIGNY multiplie les promesses et vous fait miroiter monts et merveilles. Mais, après déjà 8 années de présence à la tête de notre commune, ... le bilan est très décevant!

Pourtant, il suffit de regarder les communes limitrophes comme celle de Sorigny ou Noyant de Touraine, pour se rendre compte qu'avec de la volonté, on peut changer la destinée d'une ville.

Ce n'est malheureusement pas le cas pour la nôtre.

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique – Reproduction, même partielle, interdite ©

Sainte-Marie-de-Touraine



Manifestement, les gens du voyage ont dû s'estimer si bien accueillis sur notre commune depuis plusieurs années, qu'en mai ils étaient de retour au parc Robert Guignard, sans avoir à commettre ni

effraction, ni dégradation. Conséquence, en mai et septembre, le parc n'est accessible ni aux familles, ni aux enfants, pas plus aux pêcheurs et encore moins aux campeurs puisque devenu le terrain d'accueil 4 étoiles de la communauté des gens du voyage. Rappelons que la classification « Ville touristique » de notre commune a permis au maire et ses adjoints de majorer leurs indemnités. Manifestement, ils sont les seuls bénéficiaires de ce label, dommage pour notre commune qui aurait pu en espérer des retombées touristiques et économiques.

Com-Com: Divorce consommé

L'isolement de notre commune au sein de la communauté de communes saute aux yeux. Notre maire ne manque pas une occasion de réaffirmer son désaccord avec les instances de la CCTVV.

Evincé du bureau communautaire, **Michel CHAMPIGNY** entretient une opposition farouche à l'encontre la Communauté de Communes. Cette posture revancharde provoque inexorablement notre isolement. Pourtant, impossible de développer une ville de plus de 4000 habitants, chef-lieu de canton et commune la plus importante des 40 de la CCTVV, sans être impliqué dans les instances du territoire.

Quel dommage car c'est dans cette structure que les projets les plus ambitieux sont initiés et qu'ils pourraient aboutir pour conforter la place de leader à laquelle notre commune devrait prétendre.

Citoyens éco-responsables

L'engagement d'Agissons pour Sainte-Maure-de-Touraine en faveur d'espaces publics propres ne s'est pas démenti : ainsi, samedi 26 mars, adhérents, sympathisants et bénévoles, de 7 à 77 ans, se sont à nouveau mobilisés pour une opération **Qui Nettoie Si Ce N'est Toi** sur divers secteurs de notre commune et, sans grande surprise, c'est autour du parc Guignard que la collecte de déchets a été la plus fructueuse. Si vous souhaitez prendre part à la prochaine action citoyenne et solidaire pour une ville propre, vous pouvez nous contacter.

... DERNIERE MINUTE ...

Peut-être n'avez-vous même pas eu le temps de remarquer le marché du dimanche matin ou les puces sainte-mauriennes ? Normal, car ces nouveautés sont déià abandonnées

Adjoints, les chaises musicales

Florent JACQUETTE, Eric WILK, Florence BRUNET, Naouel QUERNEAU. En seulement deux ans, 4 adjoints, choisis par Michel CHAMPIGNY pour constituer son équipe rapprochée, ont quitté le navire. Un départ pour procédure judiciaire puis trois pour incompatibilité d'humeur avec la première adjointe omniprésente. Actuellement, ne restent que 6 postes d'adjoint sur les 8 initiaux



Les démissions en cascade, les règlements de compte internes, la diminution du nombre d'adjoints et la décision de Michel CHAMPIGNY de déléguer le maximum de pouvoir à sa conjointe, devraient alerter les membres de la majorité. Comment peuventils diriger notre ville dans ces conditions ?

Par ailleurs, le tract des élus de la majorité a renforcé la sensation de malaise général, tant ces déballages et règlements de compte sur la place publique semblent éloignés des préoccupations de la population. Pour ne rien vous cacher, à la suite à cette publication de 4 pages, des plaintes ont été déposées.



Deux agents sur le papier mais, actuellement, **plus personne** dans les rues !

La policière municipale, venue de son plein gré pour exercer dans notre ville et éviter ainsi d'être en poste sur son lieu de vie, s'est très vite retrouvée en conflit avec la première adjointe. L'une doit quitter ... vous connaissez la suite! En dépit du matériel et de la voiture récemment achetés par la mairie, le recrutement s'annonce difficile. A moins que la sécurité ne soit pas une préoccupation prioritaire du maire puisque le poste d'adjoint en charge de la tranquillité publique a été supprimé alors que les incivilités et le sentiment d'insécurité, eux, sont en hausse...

Bulletin de votre Communauté de Communes

Devant **le refus de la municipalité** de distribuer le bulletin d'information semestrielle de la CCTVV, et ceci, malgré notre demande d'explications lors du conseil municipal, nos élus ont décidé de proposer bénévolement leur service pour que le bulletin soit dans vos boites aux lettres. C'est chose faite pour le N°12!

« Agissons pour Sainte-Maure de Touraine vous souhaite d'excellentes vacances estivales »

Agissons pour Sainte-Maure de Touraine - 2, rue Auguste Chevalier 37800 Sainte-Maure de Touraine www.agissonspoursaintemaure.org